

Pantin, le 24 octobre 2019

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet : Travaux de réfection de la voirie rue du Pré-Saint-Gervais

Madame, Monsieur,

La Ville de Pantin réalise des travaux de réfection de la chaussée rue du Pré Saint Gervais, entre l'avenue Jean Lolive et la rue Gutenberg. L'objectif est de rendre la chaussée plus sûre et plus agréable, notamment grâce la rénovation du revêtement et de la signalisation.

Ces travaux débutent le lundi 28 octobre 2019 pour une durée prévisionnelle de trois semaines. Ils seront réalisés en 2 phases :

- **dans un premier temps, du lundi 28 octobre au mardi 12 novembre 2019 de 7h30 à 18h**, la phase préparatoire comprend la reprise de la chaussée, la remise au niveau des trottoirs, et le remplacement des mobiliers endommagés ;
- **dans un second temps, du mardi 12 novembre au vendredi 15 novembre 2019 de 7h30 à 18h**, sous réserve de conditions climatiques favorables, les travaux consistent au rabotage et à la mise en place du nouveau revêtement de la chaussée, ainsi qu'à la réfection des marquages au sol.

Afin de permettre la réalisation des travaux, durant toute la période du chantier :

- **la circulation dans la rue et au niveau des carrefours sera restreinte,**
- **le stationnement sera interdit,**
- **la vitesse sera limitée à 30 km/h,**
- **le bus 170 sera dévié dans les 2 sens de circulation par la rue Honoré d'Estienne d'Orves,**
- **la circulation piétonne sera par ailleurs maintenue.**

Durant la deuxième phase du chantier, du 12 novembre au 15 novembre, pendant les horaires de chantier (7h30-18h), la circulation générale sera strictement interdite rue du Pré-Saint-Gervais et les garages ne seront donc pas accessibles aux riverains.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse vous livrer la voirie le plus rapidement possible.

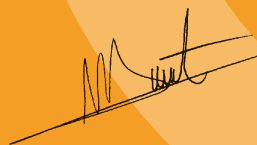
Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne temporaire occasionnée par ce chantier et vous invitons à vous rapprocher des services techniques municipaux pour tout problème rencontré lors de son exécution (01 49 15 41 77 / 40 39).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Alain Périès

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme,
à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments
Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg



Mathieu Monot

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale,
à la Qualité de l'espace public, aux Travaux
et à la Politique de la ville - Conseiller territorial